L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73, NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 7 MARS 1869. 42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIZET, [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 7 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—un terrain situé dans le Deuxième District rue St Louis, entre Dauphine et Bourbon, avec les bâtisses qui s'y trouvent, et avec 200 actions de la Banque des Citoyens.—Aussi, un autre terrain, rue Dauphine, entre St Louis et Toulouse, avec les bâtisses qui s'y trouvent.

Par G. de Fériet, à onze heures, rue Dauphine ou Grands-Hommes, No 340 — des meubles, verrerie, faïence, un lot d'argenterie et du linge de corps.

Par S. Gubernat, à 10 heures, rue Bienville, entre Bourgogne et Remparts—tout l'ameublement de la maison et un magnifique piano Pleyel.

Aussi, au coin des rues St Philippe et Villeré—fonds d'un magasin de grocerie.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 78 de la rue de Chartres—marchandises sèches et lingerie.

Par Louis Stern & Bros, aux Nos 33 de la rue des Magasins et 96 de la rue Gravier—bottes, souliers et brodequins.

Par Vincent & Co,—chapeaux de dames, demoiselles et messieurs; lingerie, parapluies, habillements, tapis et autres.

Par H. Scott, au No 46 de la rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

Par O. Lécamout, au No 69 de la rue de Chartres—chaussures, chapeaux, habillements, articles de fantaisie et de toilette.

Achetez vos confiseries et chocolat chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES, 185 ......Rue des Remparts......185

ATTENTION!

Propriétés améliorées de valeur à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention du public sur les ventes à l'encan qui auront lieu demain à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, de propriétés améliorées de valeur, situées rues St Louis et Dauphine, Deuxième District.

Voir aux annonces.

MM. Vincent & Co, encanteurs, vendront, lundi, 8 mars, à 10 heures du matin, rue de Chartres, No 16, [illegible] de chapeaux; aussi, 100 caisses de chapeaux de la dernière mode pour dames et demoiselles, vêtements, linge fait, nattes et tapis.

Magnifiques meubles à l'encan.—Mardi, 9 mars, à 10 heures et demie du matin, MM. C. E. Girardey & Co, vendront à l'encan, au grand magasin de la rue du Canal, No 201, pour le compte des maîtres absents, une des plus belles collections de meubles qui soit été mise en vente cette saison, consistant en meubles de bois de rose solide, [illegible] de salon et de salle à manger, élégants [illegible], glaces de toutes sortes, tapis de velours et autres tapis, [illegible] et en outre, [illegible] articles d'utilité et d'agrément, [illegible] le catalogue qui sera prêt à être délivré lundi, à dix heures. Les personnes qui voudront examiner le dit collection de meubles, seront admises dans la maison de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Consulado de España en Nueva Orleans.

Hasta al 15 de marzo corriente y de 10 á 12 de la mañana, queda abierta Nueva Matricula consular para todos los Españoles que, reuniendo las condiciones legales, deseen ser inscritos en la misma, advirtiendo que la inscripcion es gratuita, conforme á lo ordenado, salvo el derecho de certificado marcado en la tarifa, para aquellos que lo soliciten. Pasado el plazo indicado no se recolverá en este Consulado reclamacion alguna, elevando las que se presentaren al Gobierno Supremo.

Nueva Orleans, 1º marzo 1869.

El Consul de España: Carlos Pié.

marzo—3

SOMMAIRE DE L'ABEILLE DU DIMANCHE 7 MARS.

Première Page: La Situation Politique—Question d'Egalité Sociale—Dernières Nouvelles de la Ténébreuse Affaire—Faits Divers—Chronique Locale—Dépêches Télégraphiques—Nouvelles et Annonces.

Seconde Page: De l'Emploi du Chloroforme dans les Accouchements, par le docteur Faget—Une Ténébreuse Affaire et son Dénouement—Bulletin Financier et Commercial—Liste des Lettres—Annonces.

Troisième Page: Feuilleton: Les Trois filles d'honneur—Annonces.

La situation politique.

Le nouveau Président, élu pour quatre ans, vient d'entrer en fonctions, et le 40e Congrès des Etats-Unis a commencé sa session le même jour, 4 mars 1869. Elu par le parti qui a la majorité dans le Congrès, le chef du pouvoir exécutif a succinctement fait savoir, dans son discours d'inauguration, que si ses vues sur certains points étaient conformes à celles de la majorité, il ne se considérait pas moins comme complètement indépendant de tout parti et comme libre d'exercer ses fonctions suivant ce que lui dicterait sa conscience. Le premier acte du Président a été, en effet, un acte de complète indépendance. Rompant avec les usages de parti et avec la routine, il a choisi ses ministres sans consulter personne, et ces choix ont été confirmés par le Sénat, sans opposition. Il n'y avait aucune objection à élever contre les opinions ni contre le caractère des hommes désignés par M. Grant, et quelque mécontents que aient pu être les meneurs du parti radical de se voir traiter aussi cavalièrement, ils ont dû ronger leur frein en silence et attendre une meilleure occasion pour faire sentir au Président qu'il devra compter avec eux.

Cette occasion ne tardera pas à se présenter. On sait que toutes les tentatives faites pendant la session qui vient de finir pour rappeler le bill sur la tenure des emplois, ont échoué au Sénat. Dès la première séance du nouveau Congrès, plusieurs propositions tendant au même résultat ont été présentées dans la Chambre par des représentants anxieux de se mettre bien en cour. M. Grant n'avait pas caché son mécontentement du refus fait par le Sénat de rappeler cette loi dirigée contre M. Johnson et qui se trouve aujourd'hui comme une barrière incommode, en travers du chemin de son successeur. Il est probable que la Chambre votera encore en faveur du rappel de la loi; mais comme les radicaux ont gagné des voix dans le Sénat, tandis qu'ils en ont perdu dans la Chambre, ils seront plus résolus que jamais à faire leurs conditions avant d'accéder aux désirs du Président.

Il est bien vrai que M. Grant, tout en affectant des allures complètement indépendantes, a déjà donné des gages au parti radical dans son discours d'inauguration, en promettant d'exécuter fidèlement toutes les lois du Congrès, même lorsqu'elles seraient passées par dessus son veto, et en recommandant l'adoption du 15e article d'amendement proposé par le Congrès à la ratification des Législatures d'Etat. Mais les meneurs radicaux tiennent certainement moins au triomphe de leurs doctrines qui ne sont pour eux qu'un moyen, qu'aux résultats beaucoup plus positifs du pouvoir. Ils étaient parfaitement que s'ils rendent à un président qui affirme au début son intention de ne consulter personne pour faire ses choix, le droit de nommer et de révoquer les fonctionnaires à son gré, il ne restera plus au Sénat qu'à enregistrer les nominations qui lui seront envoyées. Adieu alors aux gros profits et à l'influence que valaient aux représentants et aux sénateurs radicaux les recommandations aux emplois que les habitudes de parti rendaient presqu'équivalentes à des ordres. L'immense patronage dont dispose nominalement le pouvoir exécutif mais dont les chefs de la majorité avaient su s'attribuer la meilleure part, redeviendrait l'apanage exclusif du général Grant et augmenterait encore ses velléités d'indépendance. Il y a de quoi inquiéter sérieusement les nouveaux jacobins qui croyaient déjà avoir réussi à subordonner les deux autres pouvoirs de l'Etat au bon plaisir de leur caucus.

Le général Grant a entrepris une tâche difficile, celle de gouverner en dehors des partis, et s'il persiste à se refuser à un compromis, comme cela est à présumer d'après ce qu'on connaît de son caractère, il ne tardera pas à se trouver dans une situation épineuse, et ce n'est pas sur son cabinet, dont l'influence sur le Congrès sera presque nulle, qu'il pourra compter pour en sortir.

Dans ces circonstances, il n'est pas sans intérêt de rappeler la situation respective du pouvoir Exécutif et du pouvoir Législatif et les forces des partis dans le pays et au Congrès.

L'élection de novembre 1868 a donné les résultats suivants: total des voix 5,722,984; vote pour Grant 3,016,853, pour Seymour 2,706,131, majorité en faveur de Grant 309,721, ou un peu plus de cinq pour cent du vote total.

Une majorité aussi faible que celle-là et qui est été considérablement diminuée si la Virginie, le Texas et le Mississippi eussent pu voter, indique que les forces des deux partis sont à peu près égales, et M. Grant peut être fondé à dire que sans sa popularité personnelle le parti radical eût été vraisemblablement battu. Dans de telles conditions, un Président qui veut respecter la volonté du peuple doit tenir la balance égale entre les partis et administrer dans l'intérêt du pays tout entier.

La proportion qui, d'après les chiffres de l'élection présidentielle, existe entre les forces des deux partis dans le corps électoral, est loin d'être observée dans la composition du Congrès.

Le Sénat devait compter 74 sénateurs pour 37 Etats, mais en laissant de côté les trois Etats non-reconstruits et la Géorgie qui est toute en suspens, il reste seulement 66 sénateurs qui se répartissent ainsi: 54 républicains et 12 démocrates, chiffres qui offrent une singulière disproportion avec les résultats de l'élection présidentielle.

Pour la Chambre, les élections n'ont pas toutes eu lieu. Mais sur 205 membres élus, il y a 134 républicains et 71 démocrates, ce qui donnerait aux premiers une majorité de 63 voix. Les républicains n'auraient donc plus la majorité des deux tiers qu'ils avaient l'année dernière. Mais il doit y avoir des élections en mars dans New-Hampshire et en avril dans le Connecticut, et ces élections pourront changer les résultats qui précèdent. D'un autre côté, il y a déjà des élections contestées, celles de la Louisiane entre autres, et une dépêche télégraphique nous annonce que la Chambre ne compte actuellement que 128 républicains et 59 démocrates, en tout 187 membres, ce qui donne jusqu'à présent la majorité des deux tiers aux républicains. Pour conserver cette majorité les radicaux n'hésiteront pas à annuller les élections contestées des démocrates.

Ainsi placé en présence d'une majorité législative compacte, le Président, s'il veut réellement être indépendant de cette majorité doit chercher à la diviser en vertu de la vieille maxime romaine. Mais le général Grant qui n'a su vaincre sur les champs de bataille que par la force du nombre, se trouvera peut-être fort embarrassé lorsqu'il lui faudra lutter d'habileté et de rouerie avec les vieux tacticiens du Congrès. Une guerre pourrait opérer une diversion en sa faveur, mais il faudrait que ce fût une guerre très populaire et jusqu'à présent le prétexte n'en est pas encore trouvé.

Dans les circonstances présentes l'attitude du parti démocrate dans le Congrès et dans le pays doit être l'expectative. Que le parti reste uni avec ses 2,700,000 électeurs et il viendra un moment où il pourra peser d'une façon efficace dans la balance des destinées du pays.

QUESTION D'ÉGALITÉ SOCIALE.—Le public parisien n'admet pas plus que le public américain l'égalité sociale dans les théâtres, car nous lisons dans le *Figaro*:

Un lecteur du *Figaro* nous soumet cette simple question:

« Est-ce pour humilier ses habitués des troisième et quatrième galeries que M. Bagier y reçoit des domestiques en livrée? »

Rien ne serait plus facile à M. Bagier que de réserver une loge dans les combles d'où les domestiques en question pourraient voir, mais sans être vus, et pourraient attendre patiemment leurs maîtres.

DERNIÈRES NOUVELLES DE LA TÉNÉBREUSE AFFAIRE.—Nos lecteurs trouveront à la seconde page l'histoire d'une ténébreuse affaire qui vient d'occuper tout Paris. Le *Figaro* a reçu de l'héroïne la lettre suivante:

Monsieur le rédacteur,

Le *Figaro*, qui a donné depuis quelques jours des détails si exacts sur MM. Kozdziakowski et Musson, sera peut être bien aise de savoir que, contrairement aux assertions de plusieurs journaux, aucun d'eux n'a été reconduit à la frontière. Ces messieurs ont été simplement rendus à leurs occupations, et je ne désespère pas de recevoir quelque jour encore la visite de l'un d'eux.

Je tiens ces détails de M. le juge d'instruction, qui a bien voulu me transmettre, dès hier, les remercîments de M. le duc de Bauffremont. Curieuse comme toutes les femmes, j'aurais désiré, je l'avoue, connaître les traits de la personne à qui j'ai épargné un moment "désagréable"; je n'ai pas même une photographie.

Je suis heureuse de savoir que j'échappe par ce dénouement.... imprévu, sinon à de nouvelles émotions, du moins à d'autres fatigues et à d'autres démarches toujours pénibles, surtout pour une femme, et suis satisfaite d'avoir contribué à conserver à la société un homme distingué par la naissance, par la richesse, et sans doute aussi par l'esprit.

Agréez, etc. E. Delval.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Il y avait une assez brillante assemblée hier à l'opéra, pour entendre l'opéra-comique d'Auber, qui a été chanté avec succès par mesdemoiselles Hasselman et Chauveau, et MM. Engel, Peront et Albert-Julien. M. Peront, bien que légèrement indisposé, a consenti à remplacer M. Van Hufflen dans le rôle de Malipieri, et il s'en est acquitté avec talent.

Nous verrons ce soir reparaître le drame banni depuis quelque temps de la scène. *Le Fils du Diable* est un grand drame en 5 actes et 9 tableaux, précédé d'un prologue en un acte. *Les Trois Hommes Rouges*, dont les auteurs sont MM. Paul Féval et St Yves. Cette pièce est tirée d'un des romans les plus émouvants de Féval et elle a obtenu partout un grand succès.

Lundi, M. Picot, remis de sa légère indisposition, reparaîtra, pour son bénéfice, dans le rôle de Polyeucte des *Martyrs*, grand opéra de Donizetti. Madame Cambier y chantera le rôle de Pauline, et MM. Peront, Engel, Van Hufflen, Gaston et Paulin les autres rôles. Nous espérons que cette soirée sera brillante sous tous les rapports et fructueuse pour le bénéficiaire.

LE CONCERT SACRÉ DE L'EGLISE DES JÉSUITES.—Nous avons reçu hier des billets pour le concert sacré qui sera donné le 19 janvier, à l'Eglise des Jésuites, au profit du fond destiné à reconstruire le collège de Spring Hill. Nous voyons que le comité est activement à l'œuvre.

CHRONIQUE LOCALE.

LES VOLEURS A L'ŒUVRE.—Les voleurs deviennent audacieux, et si la police n'exerce pas une rigoureuse surveillance Dieu sait où s'arrêteront leurs prouesses. Avant hier, vendredi, à 6 heures et demie du soir, M. Lucien Marcou, fabricant de cierges et marchand au détail, 68 et 70, rue St Anne, entre Royale et Bourbon, s'était retiré dans l'arrière-boutique qui lui tient lieu de chambre à coucher, après avoir renvoyé un jeune commis qu'il emploie. Les portes du magasin étaient ouvertes. M. Marcou était assis près de son feu lorsque trois hommes se présentent brusquement à lui, l'un d'eux un poignard à la main, et le somment, avec un fort accent espagnol, de livrer l'argent qu'il avait chez lui.

La victime, prise au dépourvu et désarmée, s'exécuta de bonne grâce et livra les clés de son coffre-fort et de son tiroir. Les voleurs ne réussissant pas à ouvrir les serrures, M. Marcou, qui avait conservé tout son sangfroid, proposa de les aider, et au moment où les larrons s'effaçaient pour lui permettre de parvenir jusqu'au coffre, il renversa vivement une vitrine qui faisait obstacle à sa sortie, se précipita dans la rue et cria: "Aux voleurs!" ceux-ci décampèrent à leur tour, et si lestement, qu'ils avaient disparu avant que la police ou les voisins les eussent même aperçus.

M. Marcou, de qui nous tenons les détails qui précèdent, a porté sa plainte à la police, et a laissé en même temps au poste le fourreau du poignard dont l'avait menacé un des scélérats, et que celui-ci, dans la précipitation de sa fuite, avait laissé tomber dans le magasin. Ce faible indice mettra-t-il l'autorité sur la trace des bandits? Nous le verrons.

UN LÉGISLATEUR RADICAL FUSTIGÉ.—Il y a eu vendredi soir une certaine excitation dans la rue Royale, devant le salon du Gem, par suite de quelques coups de canne donnés par M. Oscar Dupeire au général W. L. McMillen, le législateur radical de la paroisse de Carroll.

M. Dupeire rencontrant le général McMillen dans la rue, accomplit, sans cérémonie et presque sans précaution oratoire, l'opération que nous venons de dire avec une canne légère dont la sévérité redoublée avait laissé d'assez vilaines marques sur la figure du général. Dans l'engagement qui suivit, M. McMillen parvint à saisir la canne malencontreuse, mais en ce moment les deux ennemis furent séparés.

Le général McMillen qui était avec le général A. L. Lee, membre radical aussi de la Législature pour la paroisse St Bernard, désirant connaître son assaillant, fut informé que c'était M. Dupeire que lui, général McMillen, avait expulsé de la Chambre des représentants, la veille de l'ajournement de ce corps. La canne appartenait à une tierce partie à qui elle a été subséquemment rendue.

Les circonstances qui avaient donné lieu à cette expulsion sont celles-ci: M. Pratt, membre démocrate pour la paroisse de Claiborne, venait de terminer un éloquent discours, quand M. Dupeire qui avait été invité à occuper un siège en dedans de la barre, se mit à le féliciter en termes peu conformes, apparemment, au goût radical de McMillen, car ce dernier le tira assez rudement de côté, le poussa vers la porte par les épaules, dit-on, et le remit entre les mains de la police. M. Dupeire, de ce moment, prit la résolution d'avoir, de cette insulte, une réparation éclatante aussitôt qu'il en trouverait l'occasion, occasion qui s'est présentée très vite comme nous venons de le raconter.

AFFAIRES A JEFFERSON CITY.—Hier cette ville, notre très chère voisine, a été mise en émoi par la tentative de M. Leche, pour s'emparer de la mairie de Jefferson, au gouvernement de laquelle il a été nommé par M. Warmoth. Mais il y a trouvé M. Lothique, chef démocrate de la police, qui s'est opposé à son introduction. On nous rapporte qu'une lutte a eu lieu alors entre ces deux personnages, lutte dont le résultat a été la retraite de M. Leche, au grand amusement des spectateurs qui étaient fort nombreux. C'est pour la troisième ou quatrième fois que les fonctionnaires municipaux de la fabrique Warmoth sont repoussés à Jefferson City. Il nous semble que l'épreuve est suffisante et que le peuple s'est manifesté assez clairement pour qu'on respecte ses vœux dans ce pays républicain.

CONDAMNÉS.—Le shérif Warsberger a envoyé hier vingt condamnés au pénitencier de Bâton Rouge. Parmi eux se trouvent Constance et Navarro, le dernier pour le meurtre de Tools. Il restera cinq ans au pénitencier. Il n'y avait qu'une femme avec eux.

FRAUDE.—Plusieurs arrestations ont été faites hier pour détournement ou abus de confiance.

VÉLOCIPÈDE.—M. Loring a ouvert son école rue du Canal, No 366, dans de très brillantes conditions. La grande salle était remplie de spectateurs et les exercices ont été fort intéressants. Nous citerons particulièrement l'épreuve faite entre un vélocipède de l'invention de Hanlon et un autre de l'invention de M. Loring. Ce dernier a paru de beaucoup supérieur par la rapidité et la facilité de manœuvrer. M. Loring est certainement un excellent vélocipédiste et par conséquent très propre à enseigner ce moyen [illegible] et rapide de faire son chemin. Nous [illegible] vu M. Loring se tenir droit sur son vélocipède et faire le tour de la salle avec la plus grande facilité.

UN MARIAGE COMME IL Y EN A PEU.—Un monsieur de cette ville, qui avait remarqué depuis quelque temps un jeune homme [illegible] auprès de sa fille, lui commanda [illegible] de l'épouser en lui adressant des menaces terribles. Le jeune homme se rendit à ces arguments et se présenta à la cérémonie en tenue convenable. Mais, pour des raisons qui nous sont inconnues, à peine le mariage était-il célébré, que le père emmena sa fille chez lui où le jeune homme, son mari officiel, n'a pas remis les pieds.

VIOL.—A la Cour du recorder du Troisième District, l'affaire de Mary Dupree a été instruite hier et mise hors de Cour. Nous ne saurions entrer dans les détails de cette affaire sans choquer la délicatesse de nos lecteurs.

DIVORCE.—Dans l'affaire de divorce de F. M. Fisk et sa femme, devant la Sixième Cour de District, la plaignante a fait, hier, une véritable démonstration contre le défendeur, de qui elle réclame des aliments, pendant qu'on reçoit les témoignages sur la question de savoir si les parties sont mariées. Mme Fisk s'est sentie outragée par la tentative du défendeur qui a l'audace de vouloir prouver qu'elle n'est pas sa femme, après l'avoir présentée comme telle, ainsi que jusqu'ici cela est prouvé par les témoignages.

COUP DE FEU.—Hier matin vers une heure, quelqu'un a tiré sur un homme de couleur nommé Ed. Williams, rue Delord, entre les rues Magnolia et Locust. Il a été transporté à l'Hôpital où sa blessure n'a pas été regardée comme dangereuse.

DÉLIT D'UN NOUVEAU GENRE.—R. McDonell a été arrêté à 4 heures hier matin, sous l'accusation d'avoir éteint le gaz au coin des rues Gravier et Baronne.

MORT SUBITE.—Un individu, nommé Louis Borgue, s'est affaissé chez lui, vendredi soir, et a expiré immédiatement. Il souffrait depuis longtemps d'une hypertrophie du cœur. Le coroner a fait une enquête qui n'a rien appris de plus.

VOL A BORD D'UNE GOELETTE.—Dans la nuit de vendredi, un voleur s'est introduit dans la cabine de la goëlette Indian Reed, mouillée dans le Vieux Bassin, et a enlevé pour $50 de linge et de vêtements appartenant au capitaine John Thompson, commandant de l'Indian Reed.

VOL.—Eliza Richards et Sarah Hide, deux femmes blanches demeurant rue Gravier, ont été arrêtées hier, accusées par M. T. Lynch, de lui avoir volé sa montre, une paire de boutons d'or et $35. C'est dans leur bouge que ces dames ont exécuté leur filouterie.

AUTRE VOL.—Vendredi soir, un homme de couleur, dont le nom est inconnu, a volé $25 à $30 dans une grocerie située au coin des rues Washington et Colysée. Le voleur a laissé ses bottes derrière lui.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—MM. Cotton, Levy et McCay, avocats de Tim. Hays, convaincu de meurtre sans [illegible] capitale, ont pris hier un rule pour forcer l'avocat général à énoncer, le 12 du courant, les raisons pour lesquelles un nouveau procès ne serait pas accordé à leur client.

Jerry Hawkin (c.) a été condamné pour vol, à un mois de prison.

Thomas James à 4 mois, pour vol.

Geo Carson à la même peine pour la même offense.

Henry Williams, à un an de travaux forcés au pénitencier pour avoir volé une montre à Charles Floyd.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Communication de Grant au Sénat.

Il demande une abrogation de loi au sujet de Stewart.

Nominations et changements dans les districts militaires.

Sheridan assigné au commandement de la Louisiane.

Hancock assigné au commandement du Dacotah.

Nouvelles Européennes.

Londres, 6 — Dix pétitions monstres ont été présentées à la reine afin d'en obtenir une amnistie pour les prisonniers féniens.

Madrid, 6—La question du monopole du sel et du tabac par le gouvernement a été référée à un comité choisi des Cortès.

Paris, 6—Des changements ont été faits par suite de la mort de M. Troplong: Adolphe Vaitry a été nommé président du Sénat. La Forcade la Roquette succède à Vaitry comme président du Conseil et M. Rouher prend le département de l'intérieur à la place de Pinard, provisoirement mis au département des affaires étrangères.

Londres, 6 sept—Féniens, emprisonnés dans diverses parties du royaume, ont été libérés.

Nouvelles de Washington.

Washington, 6—SÉNAT—Sumner a présenté un bill assurant des droits égaux dans le district et a demandé qu'il fût pris en considération. Vickery a objecté et il a été déposé. Le même bill que M. Johnson a empoché.

Un bill réorganisant la marine a été présenté, ainsi qu'un bill amendant l'acte punissant le crime contre les Etats-Unis, un bill rappelant la 8ème section de l'acte relatif à l'établissement du département du Trésor, un bill interdisant tous autres traités avec les Indiens, et un bill pour améliorer et élargir le port de Mobile.

Le président a soumis au Sénat la communication suivante du Président:

Au Sénat des Etats-Unis,

Depuis la nomination et la confirmation d'A. T. Stewart au département du Secrétaire du Trésor, j'ai trouvé que par la 8me section l'acte du Congrès du 2 septembre 1789, il était déclaré ce qui suit: (La section est ici reproduite.) En vue de ces clauses et du fait que M. Stewart a été unanimement confirmé par le Sénat, je demande qu'il soit exempté, par une résolution réunie des deux Chambres du Congrès, des opérations de la dite section.

(Signé) GRANT.

Sherman présente un bill rappelant la dite 8me section, mais décrétant que le Secrétaire n'agira dans aucun cas où il sera personnellement intéressé, et Sherman demande la prise en considération immédiate.

Sumner a objecté. Il pense que le sujet réclame une plus attentive et profonde considération.

Une résolution pour examiner les traités indiens en séance publique est adoptée.

La résolution formant un comité réuni pour examiner les demandes en réhabilitation a été prise en considération. Sawyer a expliqué que son objet était d'assurer l'uniformité d'action dans les deux Chambres. Fessenden, Pomeroy et d'autres s'opposent à la résolution. Trumbull pense qu'il devrait y avoir un comité spécial, attendu que le comité judiciaire est surchargé d'affaires. Stewart dit qu'il y a 4000 demandes d'enregistrées et des volumes de paperasses. Ferry demande une réhabilitation générale. Il pense qu'elle peut avoir lieu en toute sûreté et avec avantage pour la république.

Il croit qu'un bill semblable aurait le concours des deux Chambres, si ceux qui ont été membres du Congrès ou remplis des commissions dans l'armée ou la marine étaient exclus. La résolution est finalement référée au comité de révision du règlement.

Washington, 6—Le gén. Sherman est malade.

On dit que Washburne résignera le département d'Etat pour cause de mauvaise santé.

Les douanes ont reçu du 18 au 27 inclusivement $4,704,000. Le juge Busteed qui devait, dit-on, donner sa démission après l'enquête favorable de son affaire, retournera probablement dans l'Alabama pour y tenir sa cour.

Delano prêtera serment mercredi, comme commissaire du Revenu de l'Intérieur.

Washington, 6—Seward est parti hier, après 20 ans de résidence ici.

Grant n'a pas encore annoncé ses secrétaires particuliers, et ses officiers d'état-major agissent en cette qualité.

Le sénateur Hamilton, du Maryland, est tout à fait malade.

Le général Sherman a mandé à Bent, Comstock et Porter, de l'état-major de Grant, leur ancienne position.

Les assistants-secrétaires ont été appelés à la Maison-Blanche aujourd'hui, et ont reçu l'ordre de faire seulement les choses de routine jusqu'à ce que le nouveau secrétaire soit installé.

Quartier général de l'armée, Bureau de l'adjudant-général, Washington, 5 mars 1869.

Ordres généraux No 1.

Le Président des Etats-Unis recommande que les ordres suivants soient mis à exécution aussitôt que possible.

1. Le Département du Sud sera commandé par le brigadier et major général breveté A. H. Terry.

2. Le major-général G. G. Meade est assigné au commandement de la division militaire de l'Atlantique et transférera son quartier général à Philadelphie. Il remettra temporairement son commandement actuel au maj. gén. brév. J. H. Roger, col. du 33e d'infanterie, qui est assigné à un service en harmonie avec son grade de maj. gén. brév., pendant qu'il exerce le commandement.

3. Le maj. gén. P. H. Sheridan est assigné au commandement du département de la Louisiane et remettra le commandement du département du Missouri temporairement au plus ancien officier.

4. Le maj. général W. S. Hancock est assigné au commandement du département du Dacotah.

5. Le brig. et maj. général E. S. Canby est assigné au commandement du 1er district militaire et se rendra à son poste aussitôt qu'il sera relevé par le maj. général Reynolds.

6. Le maj. général A. T. Gillem, col. du 21e d'infanterie, remettra le commandement du 4e district militaire au plus ancien officier et rejoindra son régiment.

7. Le maj. général brév. J. J. Reynolds, col. du 26e d'infanterie, est assigné au commandement du 5e district militaire, suivant son brevet de maj. général.

8. Le maj. général brév. W. H. Emory, col. du 5e de cavalerie, est assigné au commandement du département de Washington, suivant son brevet de maj. général.

Par ordre du général de l'armée.

E. D. TOWNSEND, A. A. Général.

Washington, 6—La Tribune de New-York dit: Cuba semble [illegible] à nous aussi que nous payons 300 millions [illegible]. Cuba [illegible]. L'île de St Domingue à notre porte, pour laquelle Napoléon perdit une armée splendide, [illegible], avec toutes ses plus nobles espèces de produits, entourée, et animée par la plus belle mer du monde et avec St Domingue vient Porto Rico. Nous pouvons attendre pour le Canada."

Nouvelles Diverses.

Cincinnati, 6—Cox, le Secrétaire de l'Intérieur, partira pour Washington demain soir.

Baltimore, 6 — Le Rév. Dr. Chas. Gillette, agent du Bureau des missions américaines, protestantes et épiscopales, est mort subitement aujourd'hui.

Atlanta, 6—Sur la motion de suspendre le règlement pour discuter la résolution adoptant le 15ème amendement, un amendement est présenté portant que "le Sénat est officiellement informé que le dit amendement a été adopté par le Congrès." L'amendement est accepté et la motion déposée sur la table par 20 contre 11.

Une autre motion pour mettre le 15ème amendement à l'ordre spécial de lundi est aussi perdue et la motion de déposer sur la table, adoptée par 19 contre 12.

La résolution de s'ajourner au 12 du courant a passé dans les deux Chambres.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—Une résolution est présentée, nommant un comité pour aller voir le gouverneur et lui demander si le 15me amendement a été officiellement transmis à son bureau par le secrétaire d'Etat et, s'il en est ainsi, l'inviter à l'envoyer immédiatement à la Chambre avec telles recommandations qu'il jugera nécessaires.

Le représentant Rumsey favorise la résolution en disant qu'elle est très importante. Si le gouverneur a reçu cet article, il peut le garder pour créer l'impression que l'Etat de la Géorgie résiste au Congrès.

La Chambre refuse d'adopter la résolution.

Le bill d'allocation générale alloue $15,000 pour fournir des membres artificiels aux soldats estropiés.

Geo. P. Ashburn, arrêté ici pour avoir volé la malle, est un fils de G. W. Ashburn, qui a été tué à Columbus, Ga. C'est le second voleur de malle arrêté ici depuis peu de temps.

Un comité de 7, 4 blancs et 3 noirs, a été nommé pour aller à Washington présenter des copies des résolutions adoptées par la convention républicaine, hier, et partira ce soir.

Richmond, 4 — Le jury, dans l'affaire de James Grant, accusé du meurtre de H. Rives Pollard, a rendu un verdict de non-coupable et le prisonnier a été mis en liberté. Les applaudissements qui allaient éclater ont été réprimés par la réprimande du juge.

Memphis, 6—Joseph Little, de la milice de l'Arkansas, a été exécuté à Marion, Ark., hier, pour avoir volé et assassiné John Davis, de Mound City, le mois dernier.

Boston, 6—Le steamer Kensington, de la Nlle-Orléans, est arrivé aujourd'hui.

Memphis, 6—Ed. Shaw, nègre, a été élu commissaire du comté aujourd'hui.

Cairo, 6—Ont passé, montant le fleuve, les steamers Belle St-Louis, et le Big Horn. Descendant, le Scotia.

Le fleuve a baissé de 10 pouces. Temps clair.

Marchés américains.

New York, 6 au soir—Coton plus ferme et plus actif. Vente 3,000 balles. Middling 29 1/4. 1,500 balles en transit ont été vendues. Farine incertaine et en baisse. Fust inactif et en baisse.

New-York, 6, au soir—Argent facile de 6 à 7, avec des offres libérales à la clôture, à 5.

L'état des banques est défavorable et accuse une grande diminution d'espèces retirées pour payer la douane, une grande diminution dans les Legal tenders, par suite d'envois à Philadelphie, et une forte réduction dans les dépôts.

La réserve des Legal Tenders a diminué de $3,390,000; les prêts de $717,000; les espèces de $2,340,000. La circulation a augmenté de $8,000. Les dépôts ont diminué de $2,611,000. Les Legal Tenders ont diminué de $1,690,000. Sterling calme et ferme à 108 3/4.

L'or a ouvert à 129 7/8, et sur des doutes relatifs à l'éligibilité de Stewart au département du Trésor, est monté à 131 3/8; mais ensuite a fléchi à 130 3/4, pour fermer à 131 1/8.

Exporté $105,000 en or aujourd'hui, la moitié pour la Havane. Exporté dans la semaine $560,000. Expéditions aujourd'hui $13,200,000. Actions calmes à la clôture après une journée de grande excitation. Fonds publics, forts, puis lourds. Coupons de 1861, 116 1/2; '62, 116 1/2, 10-40, 105 1/2 à 105 3/4. Fonds d'Etat calmes, Louisiane, levée, 71 3/4 à 71 7/8.

Balance à la Sous-Trésorerie $87,000,000.

Importations de la semaine, marchandises sèches, $3,508,000. Marchandises générales $3,745,000.

Havane, 6—Sucre calme; No 12 à 9 1/2 r; Sterling à 12 de prime; sur Paris 1 de prime; Or fédéral, 1/2 de prime; Circulation 24 d'escompte.

Memphis, 6—Coton plus ferme. Mid. Upl. 28 1/2. Reçu 705 balles. Exporté 302.

Mobile, 6—Coton en bonne demande. Prix fermes. Vente 900 balles. Bas Middling 27. Reçu 284. Exporté 3,743.

Cincinnati, 6—Farine de famille 6 50. Maïs 64. Porc 31. Graisse 18. Bacon 13.

Chicago, 6—Farine 6 70. Maïs 56. Porc 30.

St-Louis, 6—Farine superfine 5 à 5 60. Maïs 55 1/2. Porc 31. Bacon 14. Graisse 18.

Louisville, 6—Vente, 56 b. de tabac de 4 à 13. Porc 32. Farine superfine 5 50. Maïs 64. Whiskey 92.

Nouvelles des rivières.

Louisville, 6—La rivière baisse, avec 6 pieds et 6 pouces d'eau dans le canal.

St-Louis, 6—Le fleuve baisse avec 7 pieds d'eau jusqu'à Cairo.

Memphis, 6—Temps clair et froid. Partis, le S. B. Allen. Luminary et Lizzie Gill, pour St-Louis; Rubicon, pour Vicksburg et le Mississippi, pour la Nouvelle-Orléans.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 6, au soir—Arrivé, le navire New Dominion, de Liverpool, avec un chargement de sel.

Dépêches d'hier soir.

Memphis 6—Le cabinet de Grant est regardé par la presse ici, comme une preuve de médiocrisme dans son administration.

L'affaire du major Carle est tenue en suspens, à cause de l'excitation intense de ses amis, excitation causée par les perspectives d'une cour martiale, ce qui serait une condamnation à mort, dit-on.

Washington, 6—CHAMBRE—Pas de séance. Les comités seront nommés mardi.

Le cabinet s'est réuni aujourd'hui. Hoar et Cox étaient absents.

Les nominations du cabinet n'excitent aucun enthousiasme dans le Michigan, le Wisconsin et l'Illinois.

Paris, 6—L'encaisse de la banque de France a augmenté d'un million de francs.

Des avis récents du Paraguay, disent que Lopez a encore une armée et qu'il se fortifie dans l'intérieur.

Des dissentions parmi les commandants alliés ont déterminé la démission de Caxias et Herod. Le général Crittier, de Souza, commande.

Liverpool, 6, midi—Coton plus ferme, mais non plus haut; mid. dans le port 12; Orléans 12 1/4 et 12 3/8.

Londres, 6, midi—Bonds 83 3/4.

Hâvre, 6—Coton actif à l'ouverture, soit dans le port, soit sur mer. Coton sans changement.

Londres, 6—Les journaux français et anglais font franchement l'éloge du discours d'inauguration de Grant et sont d'avis que le paragraphe sur la politique étrangère indique la paix.

Le bruit rapporté de la mort du Pape est discrédité.

—On lit dans le *Figaro*: —*Paris-Port-de-Mer!*

Il y a longtemps qu'on n'avait pas parlé de ça. Aujourd'hui un trois-mâts barque de trois cents tonneaux, venant de Bordeaux par mer et ayant remonté la Seine, est arrivé à Paris. Ce n'a pas été sans difficulté, car le navire a mis un mois à remonter le fleuve et ce n'est qu'après s'être allégé d'une forte partie de sa cargaison que *Paris-Port-de-Mer*—c'est le nom du trois-mâts—a pu prendre quai à Paris.

—En Italie, comme en France, il y a des fureurs: M. Bernardi, pianiste italien, vient de publier à Milan une série de danses sous ce titre:

LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX.

Danses caractéristiques.

L'Orgueil, schottisch; *l'Avarice*, polka-mazurka; la *Luxure*, valse; la *Colère*, galop; la *Gourmandise*, quadrille; l'*Envie*, polka; la *Paresse*, mazurka.

TEMPÉRATURE.—6 mars 1869.

Thermomètre de U. Dumaine, Opticien, No 111 rue de Canal.

6 heures A. M.		45 degrés
12 "		55
3 "	P. M.	58
6 "		59

GUÉRISON DES HERNIES.—Les personnes qui sont affectées d'hernies feraient bien d'aller consulter le docteur T. H. C. Ferris, rue St Charles, No 8 au premier étage, qui possède pour traiter ces sortes de maux, une expérience rare. Le docteur Ferris a inventé, en outre, un bandage très supérieur à tout ce qui a été imaginé jusqu'ici, et qui produit des effets surprenants.

VINS, COGNACS, WHISKEY, &c.—M. A. Massel & Co., rendent un véritable service au public et ils se trouvent [illegible]. Ils continuent à vendre du bon vin de famille à $1 00 le gallon, livré à domicile. On trouve aussi dans la même maison d'excellents cognacs et whiskey et de très bonnes liqueurs, en gros et en détail, au plus bas prix du marché.

CHAUSSURES.—Les personnes qui tiennent à être bien chaussées devraient essayer des chaussures faites sur commande par MM. Flynn & Whitt, rue du Camp, No 9. Cette maison n'emploie que les meilleurs ouvriers et que les meilleurs matériaux; elle vend aussi des souliers faits d'avance, pour hommes, dames et enfants, et a toujours en magasin le vernis bronzé de Cahill et le fameux cirage anglais de Day & Martin. Nous devons ajouter que les produits de la maison Flynn & Whitt sont d'une confection si habile que les personnes même les plus difficiles en sont toujours satisfaites.

CLUB DE L'OPÉRA.—La réunion du club de l'Opéra qui a eu lieu hier soir, a été ajournée à aujourd'hui, dimanche, à une heure, pour entendre le rapport d'un comité spécial et pour s'occuper d'affaires importantes. Tous les membres sont priés d'y assister.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE—Nous publions aujourd'hui l'annonce de la Compagnie d'assurance sur la vie "Mound City". Le siège principal de cette compagnie est à St. Louis et la succursale pour la Louisiane est établie au coin des rues Camp et Commune. Le général E. B. Simmes en est le secrétaire et l'agent pour la Louisiane. Cette Compagnie établie sur le principe de la mutualité, se recommande particulièrement aux habitants du Sud et de l'Ouest par les raisons indiquées dans l'annonce. Un conseil de directeurs nommés dans cette ville est chargé de vérifier les réclamations des porteurs de police et de surveiller les affaires de la Compagnie. C'est là une garantie de plus pour les intérêts des assurés, et les noms des membres de ce conseil sont dignes d'inspirer la confiance la plus entière.

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE GERMANIA.—La compagnie d'assurance Germania, de fondation récente, a conquis d'emblée une position éminente sur notre place, grâce à la haute honorabilité de ses directeurs et au tact parfait avec lequel ils en ont administré les affaires. Aussi, avons-nous appris sans surprise qu'elle allait établir une succursale dans le Troisième District, partie de la ville dont l'importance s'accroît chaque jour malgré le dédain avec lequel bon nombre de gens affectent d'en parler. La compagnie a confié l'agence de cette succursale à M. F. Berger, un de ses concitoyens les plus recommandables, et qui, à une grande expérience commerciale, joint de précieuses relations dans le monde des affaires. Sous ses auspices, la succursale du Germania ne saurait manquer de prospérer.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU SUD-EST.—Les Actionnaires de cette Compagnie verront, par un avis du Secrétaire, que le troisième paiement de $10 par action sera dû et payable le 4 avril prochain, au bureau de la Compagnie, rue de la Commune, No 183. La Compagnie reçoit en ce moment 8000 traverses par suite d'un contrat fait pour 65,000, et elle pourra commencer les travaux dès que les rails commandés en Europe seront arrivés. Les actionnaires sont instamment priés d'être [illegible] depuis que les pluies ont rendu les routes impraticables dans les paroisses qu'il doit traverser.

ASSOCIATION.—M. Charles T. Nash et M. W. I. Hodgson, tous deux avantageusement connus comme encanteurs en cette ville, viennent de s'associer pour continuer les affaires d'encan et de courtage. Ils en informent leurs amis et toutes les personnes qui les ont favorisés jusqu'ici de leur patronage, espérant avec raison que ce patronage leur sera continué. MM. Nash et Hodgson ont cette activité et cette énergie qui, en affaires, est la première condition du succès.

MACHINES AGRICOLES.—Les agriculteurs du Sud ont jusqu'à présent, faute de moyens ou par suite des circonstances, négligé de faire usage des machines perfectionnées dont l'emploi a enrichi tant de cultivateurs de l'Ouest, toujours à la piste des nouvelles découvertes. Qu'ils sachent donc maintenant employer les fonds que leur a laissés disponibles la récolte de 1868 pour améliorer leurs procédés de culture et se procurer quelques-uns des outils agricoles économiques qu'on trouve chez Thos. B. Bodley & Co, rue Perdido No 9, à la Nouvelle-Orléans, et ils augmenteront considérablement leurs produits tout en réalisant d'importantes économies sur la main d'œuvre.

Parmi les instruments aratoires [illegible] que nous signalerons particulièrement à leur attention le "Crawford's Garden Cultivator" qui est un instrument à deux roues qu'un seul homme peut faire manœuvrer et auquel peuvent s'adapter à volonté les divers instruments en usage dans le jardinage ou la petite culture. Avec cet outil un homme peut faire dans une journée l'ouvrage de six hommes, et bêcher, piocher, sarcler ou ratisser avec une grande rapidité. L'appareil a été exposé aux diverses foires d'Etat et a fait l'objet de l'admiration de tous les visiteurs. On peut l'examiner chez MM. Bodley & Co, ainsi qu'une grande variété de machines agricoles très ingénieuses. Ces messieurs sont aussi chargés de vendre différents produits chimiques pour l'amélioration des terres.

MARCHANDISES NOUVELLES.—Le moment du grand déballage pour les marchandises de printemps est arrivé et la maison Z. Epstein & Co, rue de Canal, No 172, a voulu se distinguer entre toutes. Cette maison vient donc de recevoir un immense assortiment de nouveautés choisies en Europe et au Nord, qu'elle offre à des prix extraordinairement réduits. On se convaincra de la réalité du bon marché en consultant une annonce publiée plus loin. La maison Epstein offre, en outre, un rabais de 50 0/0 de réduction toutes espèces de marchandises d'hiver, désirant faire place aux articles qu'elle attend et reçoit tous les jours par chaque arrivage.

MACHINE A COUDRE DE GROVER & BAKER.—Nous recommandons à nos lecteurs, surtout à nos lectrices, la fameuse machine à coudre de Grover et Baker, qui, pour l'usage des familles n'a, en vérité, rien qui l'égale. Nous avons déjà exposé maintes fois en quoi consiste la supériorité de la machine à coudre de Grover et Baker, mais nous devons insister encore sur la beauté et la finesse de son travail. Ce travail est tout ce qu'on peut désirer pour toute espèce d'étoffes et même pour des broderies qu'elle exécute avec une perfection rare. La machine ne peut tromper personne, quand la comparaison est si facile à faire. Le dépôt de ces fameuses machines est rue du Canal, No. 182. Allez et voyez.

PORCELAINES, FAIENCES, VERRERIES.—M. E. Offner vient de rouvrir le magasin tenu précédemment rue du Canal, No. 174, par MM. Levi et Navra, et il annonce à l'ancienne clientèle de cette maison et au public qu'il peut leur offrir à des conditions aussi avantageuses que par le passé tous les articles de ménage, de plaqué et les célèbres fourneaux de cuisine "Cotton Plant". Les objets vendus sont délivrés à domicile.

LOTERIE DE LA LOUISIANE.—Indépendamment des tirages quotidiens dont les résultats sont publiés tous les jours, la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane aura un tirage, le 27 mars, pour une loterie de numéros simples. On trouvera, dans une annonce insérée dans nos colonnes, le plan détaillé de cette loterie. Il nous suffira de dire ici que sur 32,000 billets, il y aura 900 lots gagnants formant une somme totale de deux cent trente et un mille sept cents piastres. Les trois plus gros lots sont un de cinquante mille, un de vingt-cinq et un de dix mille piastres; il y aura en outre quatre lots de cinq mille piastres, 30 lots de mille, 50 de cinq cents, 150 de deux cents et 300 lots de cent piastres, sans compter les 63 lots d'approximation. Un des grands avantages de cette loterie c'est qu'on peut toucher immédiatement le montant des lots gagnants, sans déduction, et que chaque preneur peut assister au tirage. Le prix d'un billet entier est de douze piastres, et on peut acheter une moitié, un quart ou un huitième de billet pour $6, $3 et $1 50. On peut se procurer des billets, en détail, dans tous les bureaux de la Compagnie, en ville, et les personnes du dehors peuvent s'adresser, par lettre, à M. Chas. T. Howard, président, Lock Box, No 692, au Bureau de Poste de la Nouvelle-Orléans.

NOUVEAUTÉS.—Nous signalons aux modistes et aux marchands en détail ainsi qu'aux dames le déballage fait par la maison W. Dauphin de ses premiers arrivages de nouveautés pour printemps. M. Dauphin a son magasin de gros rue de la Douane No 66, et son magasin de détail rue du Canal No 150.

AVIS AUX DAMES.—CHEVEUX, CHIGNONS ET [illegible].—Tout ce qui se rattache à la coiffure, cette partie importante de la toilette féminine, a pris, depuis quelques années, tant d'extension, que c'est devenu une branche importante du commerce. L'addition de faux cheveux à la chevelure naturelle, même la plus fournie, est devenue de rigueur, mais encore faut-il que les cheveux ajoutés soient d'une nuance parfaitement appareillée à la couleur des cheveux naturels.

On peut facilement obtenir cette condition en allant choisir dans l'assortiment considérable et varié que M. Felix Saron a reçu récemment de Paris. Dans son magasin de la rue Baronne No 14, fréquenté par les [illegible], on trouvera des cheveux [illegible] inimaginables, très bien préparés, ainsi que des chignons d'un nouveau [illegible]. Les prix [illegible] sont très modérés. Qu'il nous suffise de dire qu'ils sont de *vingt-cinq pour cent* plus bas que ceux des autres magasins. TLD

$5 CARTES DE VISITE.—S. Anderson a transporté son atelier du No 91, rue du Camp, au No 153, Canal. Travail parfait aux anciens prix.

Achetez vos vermicelli et macaroni chez Canaux & Vergnole, 73 Old Levée.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.—En dépit des inondations accidentelles que le vent du Nord peut encore se permettre en Louisiane, l'apparition des bourgeons et des fleurs dans les vergers et les jardins annonce que nous sommes entrés à pleines voiles dans la saison printanière. Il ne faut donc plus tarder à faire les achats qu'exigent la saison nouvelle. Nous croyons donc être agréable à nos lectrices en leur signalant le grand déballage de marchandises de printemps que vient de faire la maison Pépin et Turcotte, 158 rue du Canal. Ces marchandises ayant été achetées principalement aux encans de New-York, cette maison peut les offrir aux plus bas prix du marché. On peut se convaincre de la modicité réelle de ces prix en jetant un coup d'œil sur la liste partielle d'articles insérée dans l'annonce. Un certain nombre d'articles sont, en outre, offerts au-dessous du prix coûtant.

LEVI & NAVRA.—Le magasin de MM. Levi & Navra, 174, Canal, près Dryades, renfermait un des plus beaux assortiments de porcelaines, de faïence, de poêles et d'articles de ménage que l'on puisse voir à la Nouvelle-Orléans. Prix invariablement modérés. Voir l'annonce.

Le meilleur vermicelli et macaroni se trouve chez Canaux & Vergnole, 73 Old Levee.

LES PILULES DU DOCTEUR C. McLANE, POUR LA MALADIE DU FOIE

Sont précisément ce dont la plupart des gens ont besoin: une ou deux doses font fonctionner le foie, guérissent des maux de tête, chassent l'appétit, procurent un bon sommeil et le malade, à son réveil, est heureux. Il voit tout en beau. Il n'est personne qui ne souffre, de temps en temps, d'un

FOIE INACTIF

LES PILULES DU Dr. McLANE sont ce qu'il leur faut. Ces PILULES nettoient parfaitement le foie et lui rendent sa force. [illegible]

AYEZ SOIN D'ACHETER

Les PILULES du Dr. C. McLANE, PRÉPARÉES PAR FLEMING BROTHERS.

On peut s'en procurer dans toutes les Pharmacies ou Magasins de campagne des Etats-Unis.

Marié, hier soir, 6 mars, à la Cathédrale St Louis, par le Rév. abbé Pérec, Monsieur Jules [illegible] à Mademoiselle Amélia [illegible], tous deux de cette ville.

Décédé, [illegible] à 6 heures du soir, le major [illegible] DOLBEAR, fils unique de Rufus Dolbear, né le 11 mars 1840, à la Nlle-Orléans. Le corps est exposé chez son beau-père, N. E. Bailey, au No 244 de la rue du Canal. Les funérailles auront lieu aujourd'hui, dimanche, 7 mars, à quatre heures de l'après midi. Les amis des deux familles sont priés d'y assister, sans autre invitation.

SERVICE FUNEBRE.

Il sera célébré, samedi 13 mars, à sept heures et demie du matin, à l'église Ste Marie, (Archevêché,) un service funèbre pour le repos de l'âme de feu SALVADOR FERNANDEZ fils. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister, sans autre invitation.

De la part de sa famille. 7mars—1t

OR ARGENT, Billets de Ville et d'Etat, Bons de Ville, etc, AU BUREAU DE CHANGE DE J. BRETTE,

6..........RUE ST CHARLES..........6 PRÈS CANAL.

On paie aussi d'avance AUX Professeurs des Ecoles Publiques LES SALAIRES De Mars et d'Avril.

Ouvert de 7 heures du matin à 6 heures du soir.

REMERCIEMENTS.

Le soussigné remercie Mme Louis de [illegible] de l'Espérance, et Mme George Lamby, [illegible] pompe à vapeur [illegible] No 9 [illegible]. ROBERT BREWSTER, Ingénieur. 7mars—1t

Salle de la Compagnie de la Pompe à Vapeur Algie No 7.

Nlle-Orléans, 7 mars 1869.

Le soussigné, au nom de la Compagnie, remercie sincèrement Mme CHARLES TROUILLY de la belle couronne qu'elle [illegible] à la pompe à vapeur No 7, [illegible]

9 mars—1t A. OPIGER, Foreman.

A. BROUSSEAU & Co., 7..........Rue de Chartres..........7

IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES Chine et coco, COUVERTURES de tables et de piano, STORES, DESSOUS DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES, TOILES CIRÉES pour voitures, tables, TOILES CIRÉES fines [illegible]. ÉTOFFES A RIDEAUX, dentelle, reps, damas, CORNICHES, BANDES, FLÈCHES, GUIMPES & GLANDS; CRIN, PLUMES, MOQUETTE, etc. 27 sept—1an—PP

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Nouvelle-Orléans, 6 mars 1869

LES officiers et membres sont notifiés d'assister à la réunion générale régulière Lundi 8 du courant, à 7 1/2 heures P. M., au local, No 96, rue St-Louis, près du Passage de la Bourse.—La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre de A. L. Tissot, Président.

6 mars—2t J. L. BARJAC, Secrétaire.

Compagnie du Chemin de Fer du Sud Est.

Bureau, No 183, rue de la Commune.

LES actionnaires de cette Compagnie sont prévenus que le troisième versement de $10 par action est dû et devra être fait, au bureau de la Compagnie, le 4 avril prochain.

Par ordre de la Direction. H. CASTAREDE, Secrétaire. 7mars—1m

Salle de la Société de Bienfaisance des Fils de la 3 paroisse.

Nlle-Orléans, 7 mars 1869.

UNE assemblée générale de cette Société aura lieu aujourd'hui à 11 heures A. M. précises, dans le but de procéder à l'élection des membres devant composer le Bureau d'administration, suivant la nouvelle Constitution déjà adoptée.

La plus grande ponctualité est requise de tous les membres, attendu que certaines questions d'importance seront soumises à l'assemblée.

Par ordre du président E. A. LLAMBIAS.

LOUIS J. COURTIN, secrétaire. 7mars—1t

Extraction des cors aux pieds, (oils de perdrix) durillons et autres excroissances pathologiques.

LE Dr DELMOULY, pédicure de la maison impériale du Brésil, prévient le public qu'il extrait [illegible] sans aucune douleur. Il est possesseur d'un [illegible] qui jouit d'une grande estime pour la cure des cors.

Consultations tous les jours de 8 heures à 11 heures A. M., et de 3 heures du soir à 5 heures P. M., rue Royale, No 128, entre St-Louis et Toulouse. 7mars—1m

Club de l'Opéra.

UNE réunion spéciale des membres de ce Club aura lieu, aujourd'hui, DIMANCHE, à une heure, par suite d'ajournement. Des affaires importantes y seront traitées.

Le secrétaire, H. GALLY. 7mars—1

SUCCURSALE de la Compagnie d'Assurance Germania de la Nouvelle-Orléans.

7..........RUE DES FRANÇAIS..........7 ENTRE ESPLANADE ET DECATUR, (Autrefois Victoire), 3me District.

F. BERGER, AGENT. 7mars—1m

AVIS.

MR. A. SORRE a l'honneur de prévenir les personnes avec lesquelles il est en relation d'affaires, qu'il retire sa procuration à M. E. SORRE.

Paris, le 17 février 1869. A. SORRE. 7 mars—3t

ENTREPOT DE TAPIS, No 17 de la rue de Chartres.

CINQ CENTS rouleaux NATTES blanches, à carreaux et fantaisie, venant d'être reçus.

Un assortiment complet de Tapis, Toiles cirées, Stores, Rideaux, Bandes, Nattes coco, crin, Dessous de table, etc—qui sont offerts, en gros et en détail, à bas prix, par A. BROUSSEAU & CO. 7 mars—1m PP

A. MASSEL & CO, 42..........RUE ST. PHILIPPE..........42 Entre Chartres et Royale—Nlle-Orléans.

VINS, Cognacs, Whiskies et Liqueurs, en gros et en détail, aux plus bas prix du marché.

Bon vin de famille à $1 00 le gallon, livré à domicile. 7 mars—1m

ON DEMANDE.

UNE cuisinière et une gardienne d'enfants blanches toutes deux, parlant le français et ayant de bonnes recommandations.

S'adresser au No 150, rue St-Louis, entre les rues Bourgogne et Remparts. 7mars—7t

Divers! Divers!!

200 BARILS Porc Mess, [illegible] Jambons [illegible], boîtes Breakfast Bacon, tierçons Saindoux, [illegible] pour familles, barils Farine superfine, extra et choix, demi-barils Farine superfine, extra et choix, Whisky rectifié de l'Ouest, Bourbon, caisses Chandelles de Star 12, 13, 14, 16 oz., Savon pour famille, Amidon de Pur, Café Rio, Poivre, Morue blanche, Huile, Mélasse, Riz, Sel, etc, etc.

A vendre par PASCAL & ILSLEY, Nos 74 et 76 rue Poydras. 7 mars—1f

QUININE.

800 onces QUININE française, de Pelletier. En magasin et à vendre par WM. H. VREDENBURGH, 26, de la rue [illegible].

E. OFFNER, 174..........RUE DU CANAL..........174 ENTRE LES RUES BARONNE ET DRYADES.

Faïence, Porcelaine, Verrerie, FOURNEAUX DE CUISINE Et Articles de Ménage.

M. OFFNER annonce à ses amis et à ses clients qu'il a ouvert le magasin qu'occupaient jadis MM. LEVI & NAVRA, au No 174 de la rue du Canal. Il servira les anciens habitués de la maison comme ils l'étaient ci-devant.

Le public trouvera chez lui tous les articles de ménage qui se rattachent à cet établissement de premier ordre.

Les dames qui désirent compléter des services de table et café, en porcelaine, pourront y faire des achats à très bas prix.

M. OFFNER reçoit, en ce moment, un grand assortiment de plaqué—tels que pots à fleurs, huiliers, cuillers de table, cuillers à café, des meilleures qualités, à des prix réduits, et les célèbres fourneaux "Cotton Plant" de cuisine. Les fourneaux vendus en ville seront livrés et montés gratis.

Le public est invité à venir examiner les articles avant d'acheter ailleurs. Qu'on se souvienne du magasin,

No 174 de la rue du Canal, entre les rues Baronne et Dryades. E. OFFNER. 21 janv—6m

Excellents marchés dans les Marchandises sèches, VENTE EN GROS ET EN DETAIL.

REIMAN & FRIEDLANDER, No 131 de la rue du Canal—Bâtisse Touro.

NOUS venons de recevoir, par le steamer européen "FIRE QUEEN", directement des manufacteurs de Belfast en Irlande:

Toile d'Irlande, large de 4/4 à 12/4, Batistes et Toiles blanches et imprimées, Mouchoirs, toile et batiste, linge de table, Serviettes et Devants de chemise.

Bonneterie française, anglaise, et allemande, pour dames et messieurs; [illegible] Bishop et Victoria, Batistes, Jaconats et Brillantes.

Variétés en Cotons français, Grenadines, robes, Organdies, Jaconats, Percales, [illegible], Gants, Eventails et Parfumerie.

[illegible]

REIMAN & FRIEDLANDER, No 131 de la rue du Canal. Bâtisse Touro.

THEODORE DANZIGER, 163..........RUE CANAL..........163

Toiles, Manteaux de soie, et Pointes Dentelles.

JE viens d'ouvrir 500 pièces de TOILE D'IRLANDE VÉRITABLE, de la meilleure fabrique, que j'offre de vendre à 10 piastres la pièce, leur valeur réelle étant de 15 piastres.

Je viens également d'ouvrir un magnifique assortiment de Riches Manteaux de soie du dernier genre, ainsi qu'un lot de Pointes de Chantilly et de Lama, Rotondes, Pèlerines, etc. etc. etc.

Le tout à des prix excessivement bas.

J'appelle l'attention de mes clients et de mes amis sur la grande quantité de Barèges, de Mozambiques et d'Alpagas en couleurs que je viens d'ouvrir et que j'offre à un prix excessivement avantageux.

THEO DANZIGER, No 163 de la rue du Canal. 7mars—1m

Reçu, tout récemment, DES MARCHANDISES NOUVELLES DE PRINTEMPS, PAR MILLIONS, AU MAGASIN DE Z. EPSTEIN & CO., 172..........RUE DU CANAL..........172, Entre les rues Dryades et Baronne.

[illegible]

Souvenez-vous du magasin Z. EPSTEIN & CO. No 172 de la rue du Canal entre les rues Dryades et Baronne. 3 mars—2

Guérison des Hernies

Par l'usage des Bandages herniaires, patentés, du Dr. Ferris.

Le Bandage le plus agréable et le plus efficace.

D'une construction entièrement nouvelle.

CE bandage diffère de tous les autres [illegible]

Dr. T. ST. C. FERRISS.

Cabinet—No 8 de la rue St-Charles, au premier. Heures de Consultation—de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

OUVERTURE —DE— Marchandises de Printemps.

PEPIN & TURCOTTE, 158..........CANAL..........158. (Maison blanche, encoignure Baronne.)

NOUS venons de recevoir un grand stock de MARCHANDISES DE PRINTEMPS, que nous offrons aux plus bas prix du marché. Ces marchandises ayant été achetées principalement aux encans de New-York, nous pouvons les vendre meilleur marché que beaucoup d'autres maisons. Nous invitons le public et les habitants particulièrement à visiter notre magasin avant d'aller ailleurs, persuadés que nos prix réduits les convaincront. [illegible]

NOTA—Nous vendons les articles ci-dessus à 50 0/0 au-dessous du prix coûtant:

[illegible]

26 fév—1m—PP

CHARLES T. NASH. W. I. HODGSON.

NASH & HODGSON, ENCANTEURS ET COURTIERS, No 176 de la rue Gravier.

LES soussignés annoncent à leurs amis et au public qu'ils ont formé une société pour les affaires d'encan et de courtage. Ils espèrent recevoir l'appui dont chacun d'eux a été honoré.

CHAS. T. NASH, W. IRVING HODGSON.

Nlle-Orléans, 7 mars 1869. 7 mars—3

AVIS.

LE Comité d'organisation du Grand Concert Sacré qui aura lieu le 19 de mars, dans l'Eglise des Jésuites, au profit du Collège de Spring Hill, en reconstruction, a l'honneur de prévenir les propriétaires des bancs, qu'ils auront le privilège de les garder en donnant avis avant le 10 courant au frère portier.

Après ce délai, le Comité disposera des bancs qui n'auraient pas été retenus, suivant cet avis.

Le prix des billets est fixé à .... $2.

Bancs de quatre places .... $8.

Bancs de huit places .... $16.

Liquidation! Liquidation! POUR CAUSE DE DÉPART.

L. ETERNOD Angle des rues Ursulines et Bourbon, Conti et Bourbon.

A l'honneur d'informer sa clientèle et le public qu'étant décidé à partir, il liquidera tout son stock, se composant de MARCHANDISES SÈCHES et de FANTAISIE, provenant d'importations directes. [illegible]

Excellente occasion offerte aux marchands de la campagne.

N. B.—A vendre. Les installations des deux magasins avec privilège des baux. S'adresser au magasin de l'angle Ursulines et Bourbon.

LOUIS GRUNEWALD 129..........RUE DU CANAL..........129

Importateur, marchand en gros et en détail de INSTRUMENTS DE MUSIQUE de toute espèce.

CORDES italiennes, françaises [illegible]. Seul agent pour la vente des célèbres Pianos de Steinway & Sons

dont la qualité égale celle des pianos des Etats-Unis et d'Europe.

[illegible]

ORGUES de cabinet de Mason & Hamlin. [illegible]

LOUIS GRUNEWALD.

Balances Standard à coton, de FAIRBANKS.

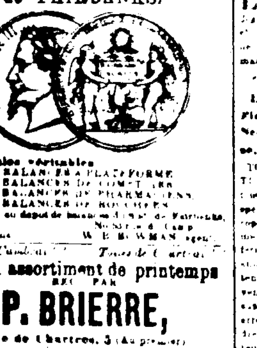

Les seules véritables BALANCES A PLATE-FORME, BALANCES DE COMPTOIR, BALANCES DE PHARMACIENS, [illegible]. W. B. BOWMAN, agent.

Grand assortiment de printemps REÇU PAR P. BRIERRE, Rue de Chartres, 3 (Au premier).

TOILES fortes et légères. SERVICES de table. DRAPS de lit de coton. DEVANTS de chemises à plis et brodés, LINON, MOUCHOIRS, BATISTE.

NOUVEAUTÉS. W. DAUPHIN. DETAIL, GROS, 150, CANAL. 66, DOUANE. PREMIERS ARRIVAGES POUR PRINTEMPS.

CAVE BORDELAISE. PAUL CHOTIN, MARCHAND DE VINS [illegible] Vins, Eaux-de-vie, Liqueurs [illegible]

SLYNN & WINTZ, 9..........RUE DU CAMP..........9. Fabricants et marchands de chaussures pour hommes, dames et enfants. [illegible] Day & Martin.

Trouvée. Une chienne d'arrêt [illegible]

Avis important. AUX CHEFS DE FAMILLE, AUX RESTAURATEURS ET AUTRES. [illegible]

JOS. BRANDNER, MARCHAND TAILLEUR, 39..........BOURBON..........39 Entre Douane et Bienville, Autrefois rue de Chartres No 34.

AVIS. LES créanciers de la succession ST FRANÇOIS, [illegible] comptes à MM. [illegible] avocats, Passage de la Bourse.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES. HENRY DUREL, 12..........CARONDELET..........12 S'occupe de payer les Licences et Taxes des Etats-Unis, de l'Etat et de la Ville ainsi que de l'examen du Rôle d'Assessement.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. BILLETS et mandats de toutes dénominations, pour payer les taxes d'Etat et de la ville, [illegible] JOHN DOLHONDE, No 11 de la rue Carondelet. 4 mars—1m

AVIS. LA société existant sous la raison J. RIVIERE & Co a été dissoute, le 1er du courant, M. A. E. Helmer, de New York, s'étant retiré. M. J. Rivière continuera les affaires sous son propre nom. J. RIVIERE, A. E. HELMER. Nlle-Orléans, 1er mars 1869.

BEN. BUISSON, 181..........Rue de la Commune..........181 FACTEUR DE COTON et Négociant Commissionnaire, GALLIER COURT, 6..........Chambre..........6

Demande de Place. UN commis [illegible] ayant une expérience [illegible] dans le commerce [illegible]. Il peut donner les meilleures recommandations. S'adresser à la Boîte 547 du Bureau de Poste.

A VENDRE POUR CAUSE DE MALADIE. A vendre, un magasin de modes et nouveautés, situé rue [illegible] Anne, No 10 (Bâtisse Pontalba). Le bail qui expire au mois de novembre prochain.—Conditions avantageuses. S'adresser sur les lieux.

PLUS DE 550 LAMPES A Gaz, portatives et patentées, de GOUCH Sont employées actuellement à la Nlle-Orléans et aux environs.

DES maisons particulières, des salons des états, des distilleries, des manufactures, des écuries, des moulins à riz et des machines à sucre, des bateaux à vapeur, des imprimeries, des dentistes, [illegible] et des photographes [illegible]

Bureau et Salle de Vente de la Compagnie de Gaz Portatif, [illegible] rue du Camp, au premier.

Avis aux contribuables. LE soussigné vend des mandats de toutes dénominations pour le paiement des taxes d'Etat. Il se charge également du paiement de ces taxes sans la pénalité ou les frais extra. J. HERNANDEZ, au No 11 de la rue Carondelet.

O. LELIEVRE, Libraire, 174..........RUE ROYALE..........174 SUCCURSALE, RUE BARONNE, No 9, entre la rue Canal et l'église des RR. PP. Jésuites.

LA maison LELIEVRE prévient sa clientèle de la ville et de la campagne, qu'elle vient d'ouvrir une succursale rue Baronne No 9, près Canal où l'on trouvera, comme dans le magasin principal, un complet assortiment de Livres d'Ecole en français et en anglais, de Fournitures de Bureau, de Livres de Prières, Articles de Piété, Couronnes et [illegible] pour Première Communion, Fleurs Artificielles, Statues, Objets de Fantaisie.

AVIS. LES créanciers de LORIT CHARPANTIER & Co., sont notifiés par le présent avis [illegible] Cour de District pour la paroisse d'Orléans. F. J. FAVY, Syndic.

COMPAGNIE Mound City d'Assurance Mutuelle DE LA VIE, A ST LOUIS, MISSOURI.

Capital de $150,000 payé, et du Capital garanti de $300,000.

OFFICIERS Du Bureau Principal à St Louis.

JAS. B. EADS ....Président

A. H. BUCKNER ....Vice Président

WM. MANLEY ....Secrétaire

O. G. McHATTON ....Agent Général

W. HATCH ....Officier Médical

W. W. GRISSON ....Médecin

JOHN F. THOMPSON ....Conseil

Directeurs.

JAS. H. LUCAS, W. M. JENNINGS, A. M. BRITTON, JAS. B. EADS, S. A. HATCH, JAS. DIVENS, CHAS. McLAREN, A. H. BUCKNER

Officiers de l'Agence de la Louisiane.

C. H. MOUTON ....Président

J. T. MERRICK ....Vice Président

E. B. SIMMES ....Secrétaire

Examinateurs Médicaux.

W. O. AUSTIN, M. D. J. N. FOLWELL, M. D.

Directeurs pour la Louisiane.

Gov. C. H. MOUTON, de la maison C. H. Mouton & Co; Juge J. T. MERRICK, de la maison Ross, Foster & Merrick; P. F. HATCH, de la maison Samuel Smith & Co; JAMES JACKSON, de la maison Jackson & Manson; OCTAVE VOORHIES, [illegible]; THOMAS FITZWILLIAM, de la maison T. Fitzwilliam & Co; R. S. MORSE, [illegible] du City Hotel; Gen. E. B. SIMMES.

La Compagnie Mound City d'Assurance Mutuelle [illegible]

E. B. SIMMES, Agent pour la Louisiane—Nlle-Orléans.

SIROPS SUPERIEURS.

LE sirop [illegible]

Limon, Ananas, Gingembre, Orgeat, Fleurs d'Oranger, Mûres, Crème, Bananes, Nectar, Rose, Groseille, Fraise, Framboise, Vanille, Salsepareille, Naturel de [illegible].

TOUS CES SIROPS sont fabriqués chez M. ERNEST TURPIN, [illegible]

ERNEST TURPIN, 93 Vieille-Levée.

Nouveautés de Printemps CHEZ GUEBLE & NIPPERT 137..........RUE DU CANAL..........137 (BATISSE TOURO).

GANTERIE, BONNETERIE, MERCERIE. GANTS et GANTELETS [illegible]. CHALES, POINTES [illegible]. ROTONDES et MARIE ANTOINETTE dentelle, RUBANS et GARNITURES [illegible]. COSTUMES pour garçons et fillettes. CORSETS, BAS ET CHAUSSETTES.

Grande Consignation de CHEMISES [illegible]. DEVANTS de Chemises, Faux Cols et Cravates, MOUCHOIRS, Chemises de peau, Caleçons, PARFUMERIE française, Coutellerie, CAGES [illegible].

GUEBLE & NIPPERT.

MODES! MODES!

MME EMERY, No 60 rue Royale, vient de recevoir un magnifique assortiment de CHAPEAUX DE PAILLE pour dames et pour enfants, ainsi qu'un grand choix de FLEURS, BLONDES, Crêpe et taille givré. Mme Emery vient également d'adjoindre à son magasin de modes un ATELIER DE COUTURE [illegible] ROBES, CONFECTIONS et LINGERIE. 3 mars—12

Whisky et Vin. L. MANUEL, MARCHAND COMMISSIONNAIRE, RUE VIEILLE-LEVEE, Entre St-Pierre et Jefferson, MAISON E. JEAN PETIT.

OFFRE du whisky par baril à 85 cts le gallon, et du [illegible] Bordeaux à $45 la barrique. On ne vendra pas moins d'un demi-baril à la fois. 2 mars—6f

W. W. CARRE & Co, 350..........RUE DELORD..........350 MARCHANDS de bois de charpente, [illegible] Fabricants de Chassis, Portes et Jalousies. [illegible] Mechanics' & Traders' Exchange Association.

Marrons! Marrons! &c. 30 Barils MARRONS de premier choix, 20 caisses et demi-caisses RAISINS LAYERS, En débarquement et à vendre par ANT. LANATA, 4 et 11 rue Jefferson.

DEMANDE DE COMMIS. ON demande un commis vendeur, parlant le français et l'anglais. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser au magasin de "Dry Goods" LE JACKSON STORE, encoignure Ste Anne et Chartres. Nlle-Orléans, 6 mars 1869.

Pension Privée. CHAMBRES garnies et non garnies avec ou sans pension. S'adresser au No 43, rue Bourbon. Mme S. FOWLER.

Changement de domicile. GABRIEL DE FERIET a transféré ses bureaux au No 38 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Douane.

PHARMACIE. LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses clients et au public en général qu'il a fait la reconstruction de son ancienne pharmacie située au coin des rues St-Anne et Villeré. [illegible] OSCAR ROBIN.

Avis important. CHANGEMENT DE LOCAL. NOUS avons transféré notre magasin aux trois magasins Nos [illegible] de la rue Gravier, [illegible] No 92 [illegible] Commune. [illegible] MARCHANDISES SÈCHES ET DE NOTIONS [illegible]. L. H. GARDNER & Co.

PRODUITS DE L'OUEST. PORC MESS, &c. Barils de Choix. Graisse en tierçons, kegs, caisses. Whiskey Bourbon et Monongahela, Jambons [illegible], Huile de Graisse et Chandelles, Amidon, Savon, Maïs et autres articles. A vendre par OSCAR BERCIER & CO., 31 rue Poydras, entre Magazins et Tchoupitoulas.

Avis aux Contribuables. M. FELIX A. DUCROS se charge de payer les taxes [illegible]. S'adresser à son Bureau, [illegible] Commune.

AVIS. Nouvelle Orléans, 25 février 1869. LA procuration donnée à M. Pierre Roy est révoquée depuis le 20 courant. BERAUD & GIBERT.

LLAMBIAS & DOKTER, 115..........RUE LEVEE..........115. (Face aux bateaux de la côte.) ETABLIS EN 1856.

PRODUITS de l'Ouest et du Nord. Porc, Farine, Café, Pommes de terre, Oignons, Whiskey, Tabac, Huile de charbon, Morue, Harengs, Savon, Chandelles, Amidon, Riz, Vins, Sucre, Malt, Sel, [illegible]

Loteries.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane POUR LE 6 MARS—CLASSE 14.

23	17	5	54	76	18	72	13	44	60	41	48	32

Les tirages ci-dessus, publiés dans les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie. C. T. HOWARD, Président. [illegible] ADAM GIFFEN, JOHN L. LEWIS, F. F. WILDER, Commissaires.

Méfiez-vous des fausses Loteries.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane. (Incorporée le 17 août 1868.) CHAS. T. HOWARD ....Président.

Loterie de Numéros Simples. GROS LOT .... $50,000. Classe A. Tirage, le SAMEDI, 27 mars 1869, à la Nlle-Orléans.

PLAN. 32,000 Billets .... 900 lots gagnants

1 lot de $50,000 soit	$50,000
1 lot de 25,000	25,000
1 lot de 10,000	10,000
4 lots de 5,000 soit	$20,000
30 lots de $1000 soit	$30,000
50 lots de $500	25,000
150 lots de $200	30,000
300 lots de $100	30,000

LOTS D'APPROXIMATION. [illegible]

Billet entier $12, demi-billet, $6, quart de billet $3, huitième de billet $1 50.

Explication des lots d'approximation. [illegible]

CHAS. T. HOWARD, président, Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

AU PUBLIC. [illegible] DAVID C. JOHNSTON.

UN MILLION DE PIASTRES —DE— Propriétés Foncières Situées dans cette ville, ET MISES EN LOTERIE.

Le tirage de cette Loterie aura lieu [illegible] que les billets seront vendus [illegible] charte.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Charte qui a été accordée à cette Compagnie en 1868.

Quelques-unes des propriétés offertes comprennent parmi les biens fonciers du plus grand prix qu'il y ait à la Nouvelle-Orléans. Ce sont l'HOTEL ST-LOUIS, [illegible] l'ancienne BANQUE DES CITOYENS, la MAISON, les MAGASINS et ENTREPOTS Nos 116, 118 et 120 de la rue Royale, [illegible] la MAISON et les BATISSES [illegible] la FERME DE L'HOTEL ST-LOUIS, des ILETS et des PARTIES D'ILETS parfaitement cultivés.

Pour une description complète des propriétés, voir la circulaire qui sera adressée, franc de port, aux personnes qui en feront la demande. Les demandes de billets doivent être adressées à C. H. HALL, à l'Hôtel St-Charles, Nouvelle-Orléans, La.

72 lots gagnants—Prix du billet $10.

$55, $55, $55, $55, $55 Machine à coudre de GROVER & BAKER.

Pour les familles—Machines qui ont remporté les premiers prix. Excellentes sous les rapports suivants:

BEAUTÉ et élasticité du point. Perfection et simplicité de la Machine. L'usage des deux fils directement des bobines. Aucun rapprochement des coutures à la main et aucune perte de fil. Grande marge d'application, sans changement d'ajustement. La couture résiste au lavage et ne se déforme après le blanchissage et le repassage. Ces machines font ce que font les autres et beaucoup en outre, les plus jolies broderies permanentes. Le premier prix — La Croix de la Légion d'Honneur—a été décerné aux représentants des Machines à coudre de GROVER & BAKER, à l'Exposition Universelle de Paris en 1867. [illegible]

Le Dépôt est au No 182 de la rue du CANAL. Nlle-Orléans.

Café des Pyrénées, TENU PAR D. ROUSSE, 42..........Rue St-Louis..........42 Encoignure Passage de la Bourse. Bon café et liqueurs de premier choix. Chambres confortables recommandées aux voyageurs. Prix modérés.

BAINS SULFUREUX De Vapeur sèche et Fumigations pour guérir les MALADIES DE PEAU, LES RHUMATISMES, LA RAGE, LES PARALYSIES ET ENGORGEMENTS. No 254 Rue St-Louis, entre Villeré et Robertson. A. et F. [illegible]

La Compagnie du chemin de fer Pontchartrain EST prête à recevoir et livrer le fret. Jusqu'à nouvel ordre les convois partiront [illegible] 6, 8, 10 heures du matin, à midi, 2, 4 et 6 heures du soir. Ils quitteront le lac toutes les heures, alternativement, à partir de 5 heures du matin [illegible]. GEORGE PANDELY, Surintendant.

Planteurs de Riz, attention! PLANT DE RIZ DE LA CAROLINE. LE soussigné vient de recevoir et offre en vente du RIZ de choix pour semence [illegible] directement de Charleston, [illegible]. ÉMILE [illegible], Dépôt de riz, rue [illegible].

Banque de la Nouvelle-Orléans. Nlle-Orléans, 1er février 1869. LETTRES DE CRÉDIT. LA Banque de la Nouvelle-Orléans émet des lettres de crédit, payables dans les principales villes de France et d'Angleterre. N. AUGUSTIN, Caissier.

CHANGE. LA Banque de la Nouvelle-Orléans vend du change, à terme ou à vue, en sommes à la convenance des acheteurs, sur Londres, Liverpool, Paris, Bordeaux, Marseille, Le Havre, Lyon, St. Etienne, Nantes, Angoulême, Orléans, Troyes, Le Mans, Lorient, Limoges, Cognac, Pau, Tarbes, Toulouse, Nancy, Strasbourg, Metz, Mulhouse, Agen, Avignon, Poitiers, Périgueux, Lille, St-Jean d'Angély, Et sur les principales villes [illegible]. N. AUGUSTIN, Caissier.

A LOUER. Une MAISON basse, avec jardin, [illegible] Kerlerec et Derbigny, à proximité des chars de la rue Esplanade et de la rue Claiborne. Possession de suite. S'adresser au coin des rues Esplanade et Derbigny, Troisième District.

A LOUER. A bon marché, une Maison [illegible] située rue Kerlerec, entre Claiborne et Derbigny. Possession immédiate. S'adresser au coin des rues Esplanade et Derbigny, Troisième District.